

Rapport certification complémentaire histoire des arts

Session 2019

Académie de Bordeaux

Membres du jury :

Aurélie Dongeux IA IPR histoire-géographie

Catherine Kéréver IA IPR arts plastiques

Olivier Massé IA IPR lettres

Candidats :

Inscrits : 15

Présents : 14

Admis : 7

Texte de référence :

B.O n° 39 du 28 octobre 2004

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>.

Outre les modalités d'obtention, cette note de service précise clairement l'objectif de la certification complémentaire : constituer un vivier d'enseignants possédant la capacité d'enseigner dans les options histoire des arts afin de renouveler, lorsqu'il y a besoin, les professeurs qui en ont la charge (la certification complémentaire est obligatoire pour les enseignements de spécialité).

La préparation :

La situation d'enseignement des candidats est variable, leur origine disciplinaire diverse. Au collège ou au lycée, dans beaucoup de disciplines, l'histoire des arts a sa place. Si la certification vise clairement l'enseignement au lycée (un enseignement d'une discipline propre, en spécialité comme en option), il n'y a pas de situation rédhibitoire : quel que soit le niveau d'enseignement où le candidat se trouve, c'est à lui à en dégager les points forts, les enjeux, sans chercher à en masquer les difficultés.

Si on ne peut exiger de tout savoir, se présenter sans préparation théorique et pédagogique sérieuse paraît trop aventureux.

Le rapport :

Il est indiqué aux candidats qu'ils doivent « remettre un rapport d'au plus cinq pages dactylographiées », précisant leurs titres, diplômes, formations et expériences d'enseignement. Ce rapport, s'il n'est pas soumis à notation, présente la candidature aux yeux du jury qui peut, à l'occasion des échanges, revenir sur certains de ses éléments pour un meilleur éclairage. Il convient, cependant, de se montrer précis, concis, et sincère : le flou, le lyrisme, l'anecdotique n'y ont pas forcément leur place. Quelques dossiers n'ont malheureusement pas su tirer parti d'un réel croisement entre les arts, s'appuyant insuffisamment sur des œuvres et ne se prêtant pas assez à cet exercice singulier que permet l'histoire des arts. Convoquer des œuvres, provoquer des croisements entre elles, c'est pratiquer l'iconographie comparative dans une dimension diachronique.

L'épreuve

L'exposé :

Pendant dix minutes au maximum, il s'agit de se présenter et de se positionner. Il vaut donc mieux utiliser le temps imparti. La tentation de reprendre le rapport est grande. S'il n'y a pas d'interdit, on ne peut que conseiller une présentation dynamique, qui fasse état d'un engagement et d'une réflexion ouverte, mais problématisée. D'une part, le temps passé depuis la composition du rapport a pu permettre d'en reprendre les éléments, de les examiner sous un autre angle. D'autre part, il s'agit de convaincre le jury d'un intérêt, de connaissances, d'une expérience, et de compétences professionnelles, avec présence et naturel. L'exposé de projets pluridisciplinaires y trouve toute sa place : c'est même l'exigence spécifique à cet enseignement.

L'entretien :

D'une durée de vingt minutes maximum, les échanges avec le jury constituent une épreuve toute autre. En effet, en lien avec le domaine d'expertise concerné et ses objectifs pédagogiques, les questions peuvent inviter à explorer les champs les plus divers. Rappelons ici un extrait des instructions officielles :

« L'entretien qui succède à l'exposé doit permettre au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie et d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'un établissement scolaire du second degré. »

Dans le temps imparti, le rythme des échanges peut apparaître soutenu. Le candidat doit donc s'aviser d'effectuer une réponse précise, concise, qui réponde sincèrement et directement aux questions posées. L'on attend souvent une réflexion personnelle, fruit sans doute des connaissances, d'une expérience dont on aura su dégager les éléments les plus pertinents. Appréhender le caractère interdisciplinaire de l'enseignement, les croisements mis en jeu, doit se retrouver au cœur de la réflexion du candidat.

